



Scooter non assuré, quelle risque sont encouru?

Par **guillaume**, le **01/06/2009** à **20:25**

Bonjour,
je me suis fai controler en scooter ojourd'hui mai je n'est pas d'assurance je n'est pas osé leur dir mai je suis convoquer pour montrer mes papier o plu tot j'aimré conseille et renseignement sur mes risque merci d'avance pour une reponse